



Obligation alimentaire calcul du bareme

Par **Valerie44**, le **06/01/2013 à 19:20**

Bonjour,
Je voudrais connaître les règles précises de calcul de l'obligation alimentaire en Loire atlantique .
Merci

Par **cocotte1003**, le **07/01/2013 à 08:36**

Bonjour, le montant se calcule en fonction des revenus et charges des débiteur mais aussi en fonction des besoins du demandeur. Il n'y a pas de règles très précises. Il existe un tableau (internet) d'amortissement des pensions alimentaires auquel, les juges en outre peuvent se référer, cordialement

Par **Valerie44**, le **07/01/2013 à 08:44**

Merci pour votre réponse. Est-il possible d'avoir le lien internet de ce tableau d'amortissement ?
Cordialement

Par **Valerie44**, le **07/01/2013 à 09:33**

J'ai une autre question : si je deviens curatrice de mes parents dans le cas d'une curatelle renforcée, suis-je responsable des dettes antérieures qu'ils ont contracté avant cette curatelle ? les organismes de crédit peuvent-ils se retourner contre moi pour être réglés ? Merci